

Les maires, inquiets, élisent leur nouveau président

Le Congrès de l'AMF, marqué par le renouvellement de ses instances dirigeantes, a montré que l'État doit entendre la volonté des élus.

Le 97^e Congrès des maires était le dernier que présidait Jacques Péliissard. Après dix années à la tête de l'AMF, le maire de Lons-le-Saunier (35) a transmis, non sans émotion, le flambeau au successeur qu'il a sollicité, François Baroin, maire de Troyes, sénateur et ancien ministre. Celui-ci, devant « *la gravité de la situation financière et l'incertitude sur l'évolution institutionnelle des communes* », avait annoncé en juillet dernier un accord avec André Laignel afin de présenter « *une équipe rassemblée* » pour l'élection des instances de l'AMF. La liste pour le renouvellement du bureau et celle pour l'élection du comité directeur, composées sur la base de la parité politique, ont été élues. C'est donc une équipe unie, rassemblée et paritaire qui en est issue.

Ce congrès fut aussi un temps de rencontre et parfois de confrontation entre les maires et le gouvernement. Les sujets de mécontentement ne manquaient pas. Tout d'abord, la réduction des dotations de 11 milliards d'euros qui va intervenir d'ici 2017 ; « *la marche que vous proposez est inatteignable* », a insisté François Baroin, soutenu par les 13 200 motions de communes et intercommunalités déjà reçues par l'AMF. Ensuite, la coûteuse et complexe mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : « *Nous ne voulons plus entendre parler de fonds d'amorçage* », a demandé le nouveau président de l'AMF. Enfin, la réforme territoriale en préparation, avec des schémas régionaux prescriptifs s'imposant aux communes et la refonte de la carte intercommunale sur la base de communautés d'au moins 20 000 habitants. Par ailleurs, le dialogue avec l'État reste difficile, les associations d'élus n'ayant pas encore réussi à obtenir du gouvernement la mise en œuvre effective d'une instance permettant un dialogue véritable et régulier.

Ces sujets ont été abordés dans les débats et ateliers, et les demandes de l'AMF ont été sereinement et fermement exposées au Premier ministre, venu participer à la clôture du congrès,



aussi bien dans la résolution générale (voir p. 90) que dans le discours de François Baroin (voir p. 36). Devant un auditorium archicomble, le Premier ministre a présenté quelques concessions (voir p. 38). D'abord, la pérennisation de l'aide pour les activités périscolaires : « *Le fonds d'amorçage sera désormais un fonds de soutien aux communes*. » Concernant le seuil des 20 000 habitants pour les intercommunalités, il a prôné la « *souplesse* » et le « *pragmatisme* » : « *La réalité des territoires, la nature des projets, mais aussi la densité et le nombre de communes justifieront des aménagements à ce seuil.* »

Sur le plan financier, il a annoncé une hausse d'un tiers de la dotation d'équipement des territoires ruraux en 2015, soit 200 millions d'euros. Et un soutien de 100 millions d'euros aux maires bâtisseurs. Par ailleurs, il a accepté le maintien des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle pour 2015, alors qu'ils devaient disparaître dans une dotation nationale. Enfin, il a proposé à l'AMF une réunion trimestrielle avec le gouvernement consacré au suivi

des mesures de soutien à l'investissement public local. En revanche, il n'a pas répondu aux demandes de l'AMF de revoir à la baisse et d'étaler dans le temps la réduction des dotations.

Antoine BLOUET

Renouvellement des instances

Au cours du congrès, l'AMF a renouvelé ses instances. Voici les résultats du vote.	François Baroin : 4 136
Nombre d'électeurs inscrits : 8 458	Élection du bureau
Nombre de votants : 5 278 (62,4%)	Pour : 4 693
Élection du président de l'AMF	Contre : 123
Blancs : 1 142	Blancs : 462
	Élection du comité directeur
	Pour : 4 693
	Contre : 123
	Blancs : 471